

# Programme de réussite éducative

L'objectif est d'accompagner des jeunes de 2 à 18 ans pour lesquels des problématiques ont été repérées notamment en milieu scolaire.



Fondé sur une approche globale des difficultés de chaque enfant mais aussi sur la volonté d'impliquer la famille, ce dispositif incite les différents acteurs éducatifs à coopérer pour assurer la réussite des jeunes.

Le Programme de réussite éducative (PRE) intervient dans tous les domaines qui concernent la réussite de l'enfant :

- **Scolaire** : relations parents / écoles, difficultés scolaires
- **Social** : aide aux démarches et accompagnement vers le droit commun
- **Santé** : accompagnement vers les professionnels de santé.
- **Culturel, loisirs, éducatif** : proposition d'activités

Tout le monde peut saisir le service de réussite éducative

- rencontrer un membre de l'équipe qui vous présentera le dispositif
- échanger avec un professionnel autour de vos inquiétudes et poser toutes vos questions
- le professionnel vous écouterà et évaluera vos besoins
- le professionnel vous proposera un accompagnement individualisé : orientation vers les structures du territoire, accompagnement auprès des partenaires.

Infos pratiques

Lundi au vendredi : 9 h 30 > 12 h 15 et de 13h30 à 18h.

Contact

01 34 48 61 48 ou [reussiteeducative@eragny.fr](mailto:reussiteeducative@eragny.fr)

Maison de la Challe - rue du commerce